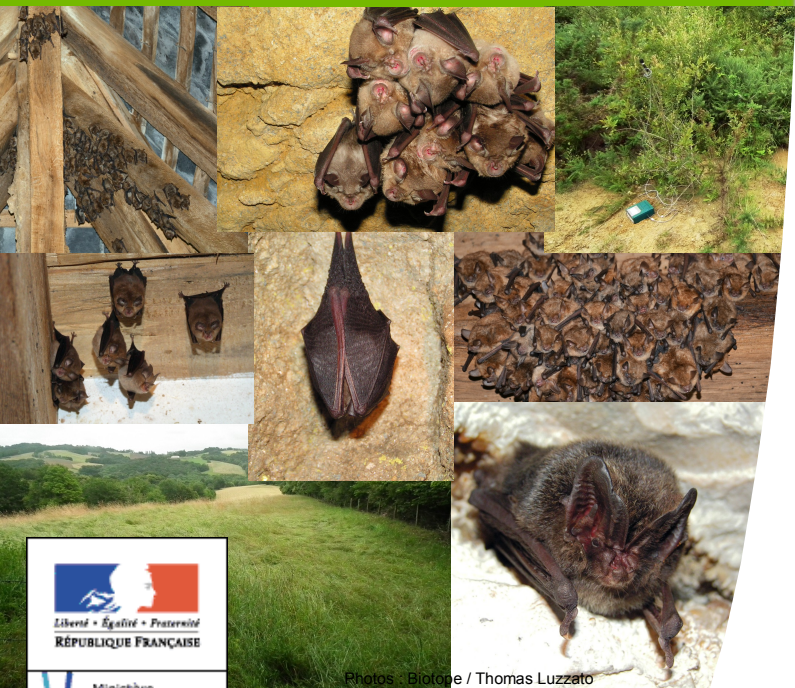




FR7200784 : Château d'Orthez et bords du Gave

Natura 2000

*COPIL de Lancement
27 Novembre 2013*



Photos : Biotope / Thomas Luzzato



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



Sommaire

- 1. Rappel sur les fondements du réseau Natura 2000*
- 2. Le réseau en Aquitaine et en Pyrénées-Atlantiques*
- 3. Le site du château d'Orthez et bords du gave*
- 4. La gestion du site Natura 2000*

Le réseau natura 2000 :

Les fondements



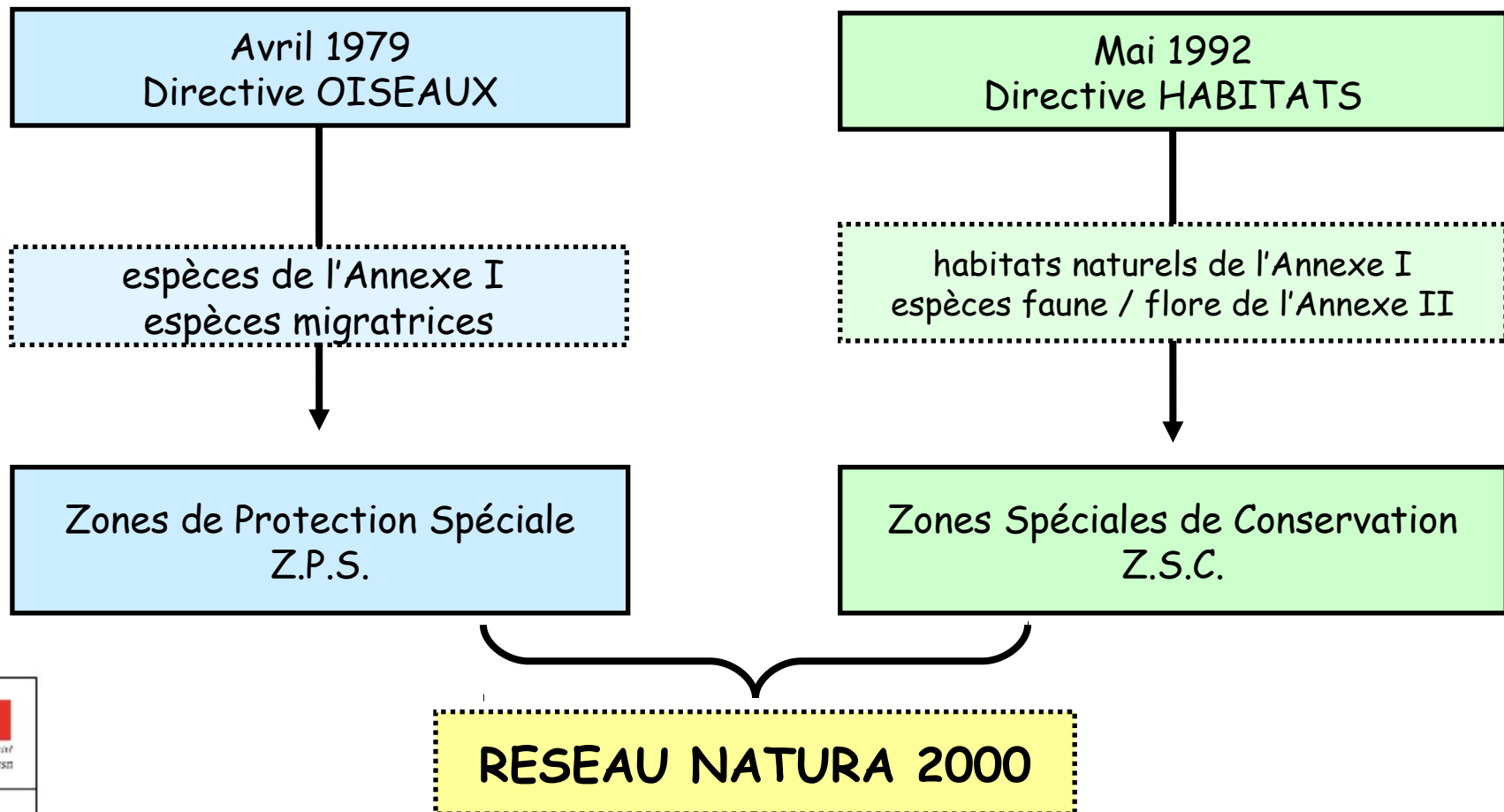
Natura 2000 : les fondements

- **Constat** : inquiétante accélération du phénomène de disparition des espèces animales et végétales
- **Objectif** : arrêt de l'érosion de la biodiversité à l'échelle européenne
- **Outil** : réseau européen d'espaces, pour la protection des espèces et des habitats naturels menacés, basé sur la gestion locale

=> Concilier les exigences écologiques des habitats et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles

1. Natura 2000 : les fondements

Constitution du réseau Natura 2000



Natura 2000 : le dispositif français de gestion

Un volet concertation / contractuel

- Un Comité de Pilotage Local (Copil)
- Une collectivité porteuse
- Un opérateur technique
- Un « document d'objectifs » (DOCOB)
- Sur la base du DOCOB approuvé, des MAE-T et des contrats Natura 2000, signés entre l'État et les propriétaires ou gestionnaires ou des chartes Natura 2000

Un volet réglementaire

Des évaluations d'incidences sont conduites dans le cadre de projets susceptibles d'avoir un impact sur les espèces et les habitats naturels

PRISE EN COMPTE EN AMONT

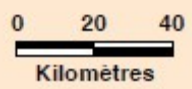
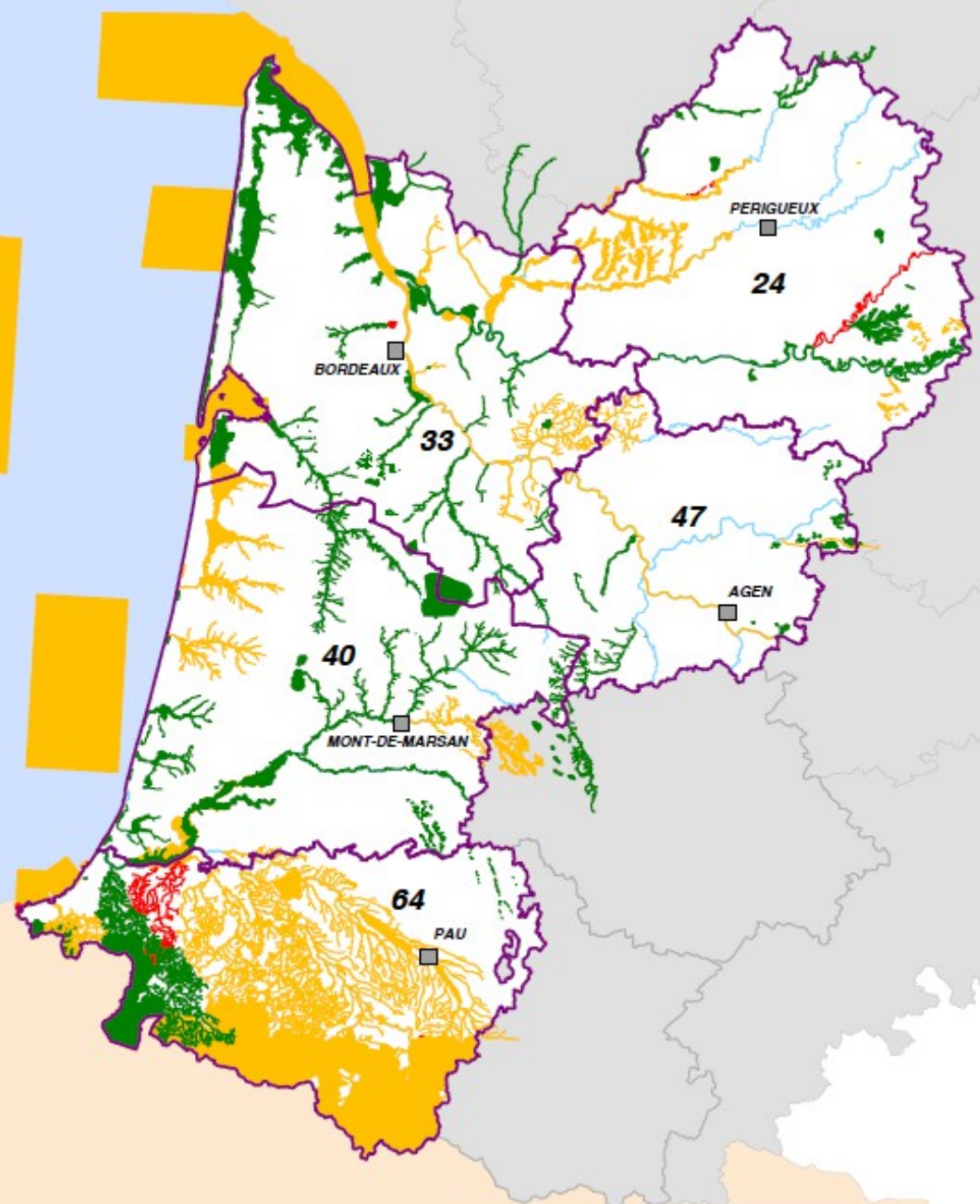
Le réseau natura 2000 :

Situation en Aquitaine

et

en Pyrénées-Atlantiques





- Documents d'objectifs validés
- Documents d'objectifs en cours ou diagnostics préalables
- Documents d'objectifs à lancer

Le réseau N2000 Aquitain

Directive Habitats

- 123 sites terrestres
- 4 sites marins

Directive Oiseaux

- 23 sites



Le réseau Natura 2000 en Pyrénées-Atlantiques

Réseau terrestre :

51 sites, dont 36 au titre de la directive Habitats et 15 au titre de la directive Oiseaux, couvrant près de 1/3 du territoire départemental.

- 27 sites en zone de montagne
- 17 sites cours d'eau ou de zones humides
- 5 sites littoraux
- 2 sites autres (coteaux secs et bois)

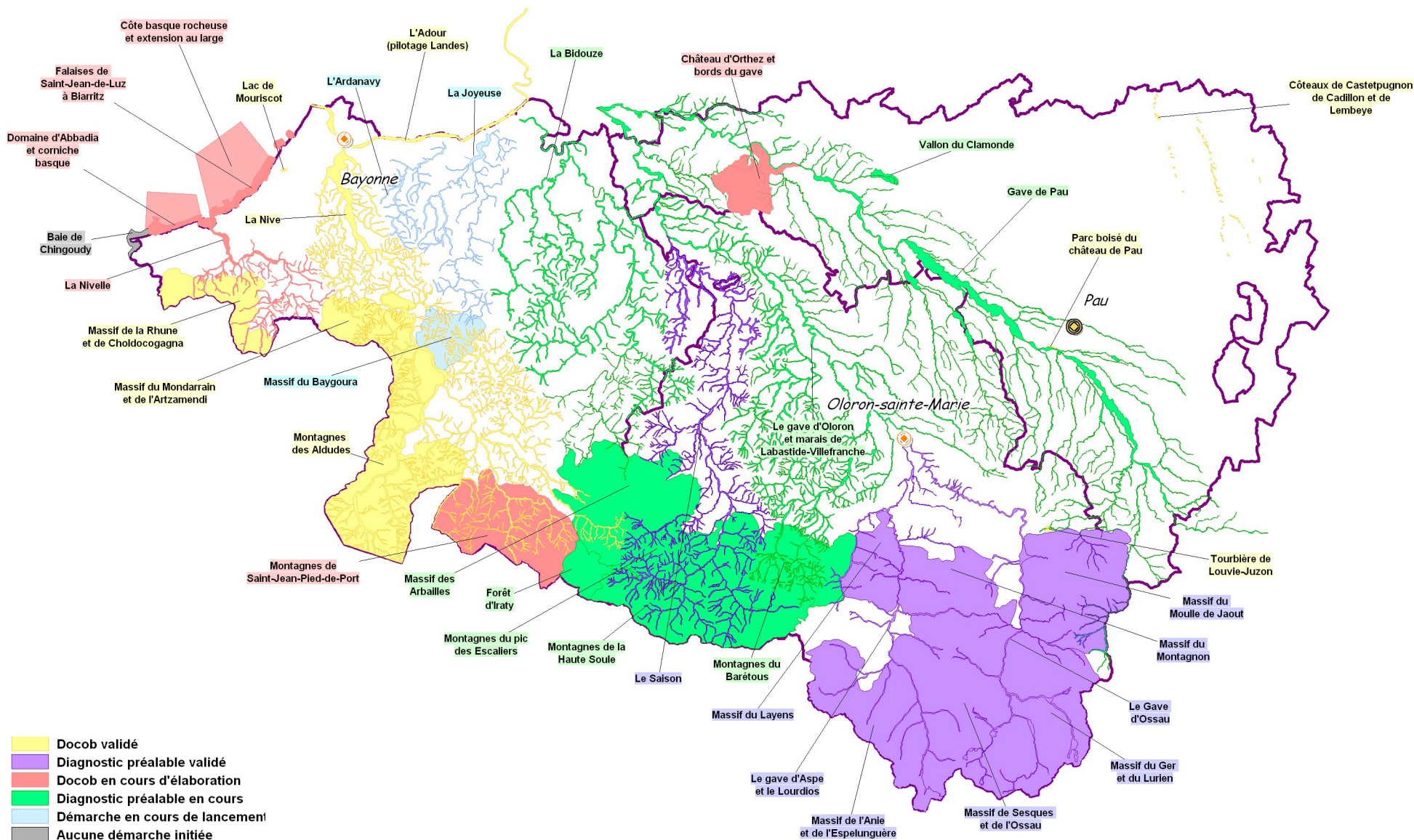
Réseau marin :

1 site au titre de la directive Habitats

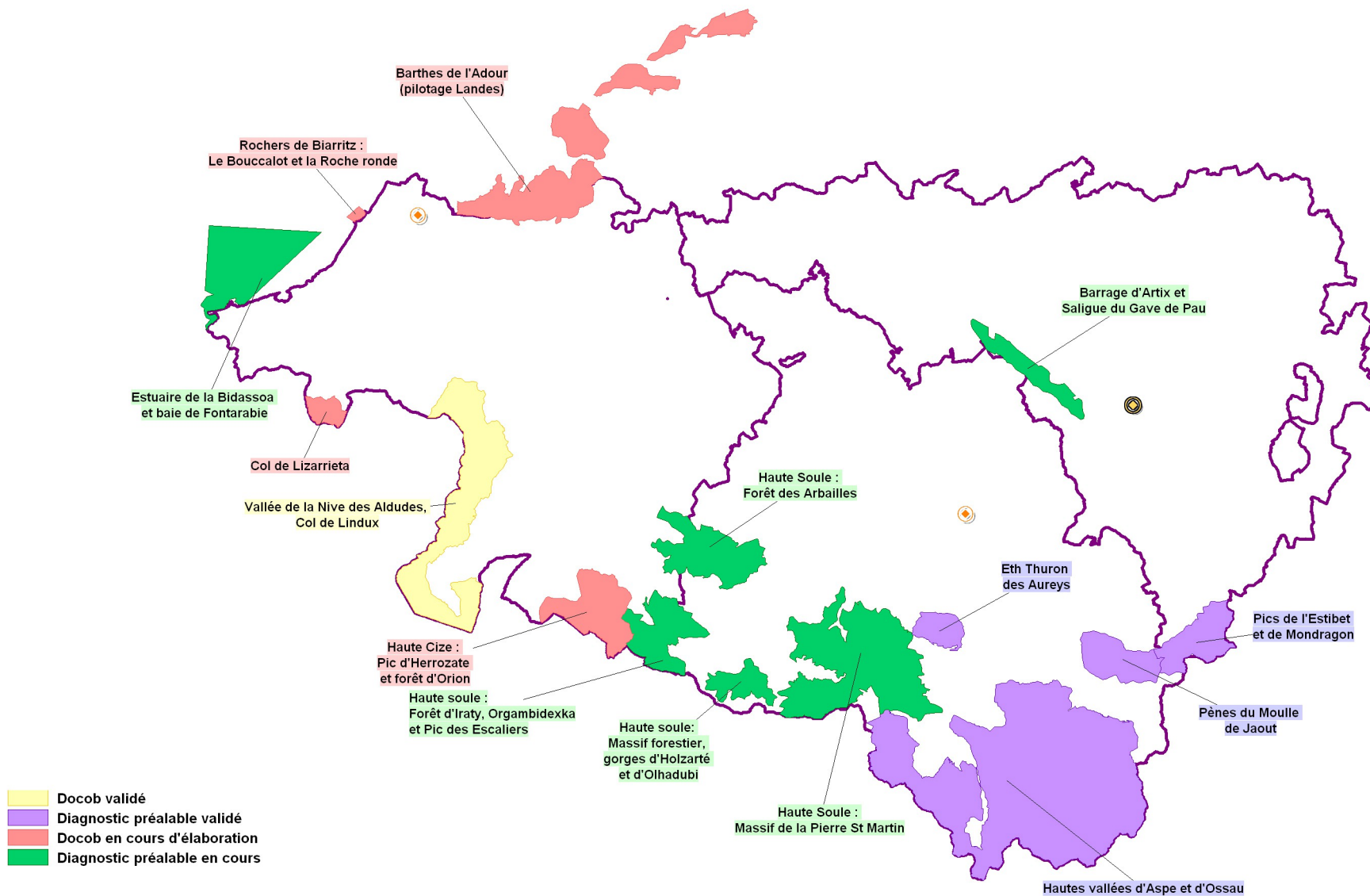


Natura 2000 : Etat d'avancement des sites en Pyrénées-atlantiques

Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) de la Directive Habitats Faune Flore



Natura 2000 : Etat d'avancement des sites en Pyrénées-atlantiques Zones de Protection Spéciales (ZPS) de la Directive Oiseaux



***Château d'Orthez
et bords du Gave :
portage, enjeux du site***

Château d'Orthez et bords du Gave

Proposé en mars 2003 puis désigné en SIC le 7 décembre 2004 pour la préservation des terrain de chasse des chiroptères installés dans le château de Baure (Commune d'Orthez - Sainte Suzanne / gîte d'été).

Site de 4300 ha

- 7 communes,
- 4 communautés de communes, (puis fusion de Lacq et Orthez au 1^{er}/01/2014)

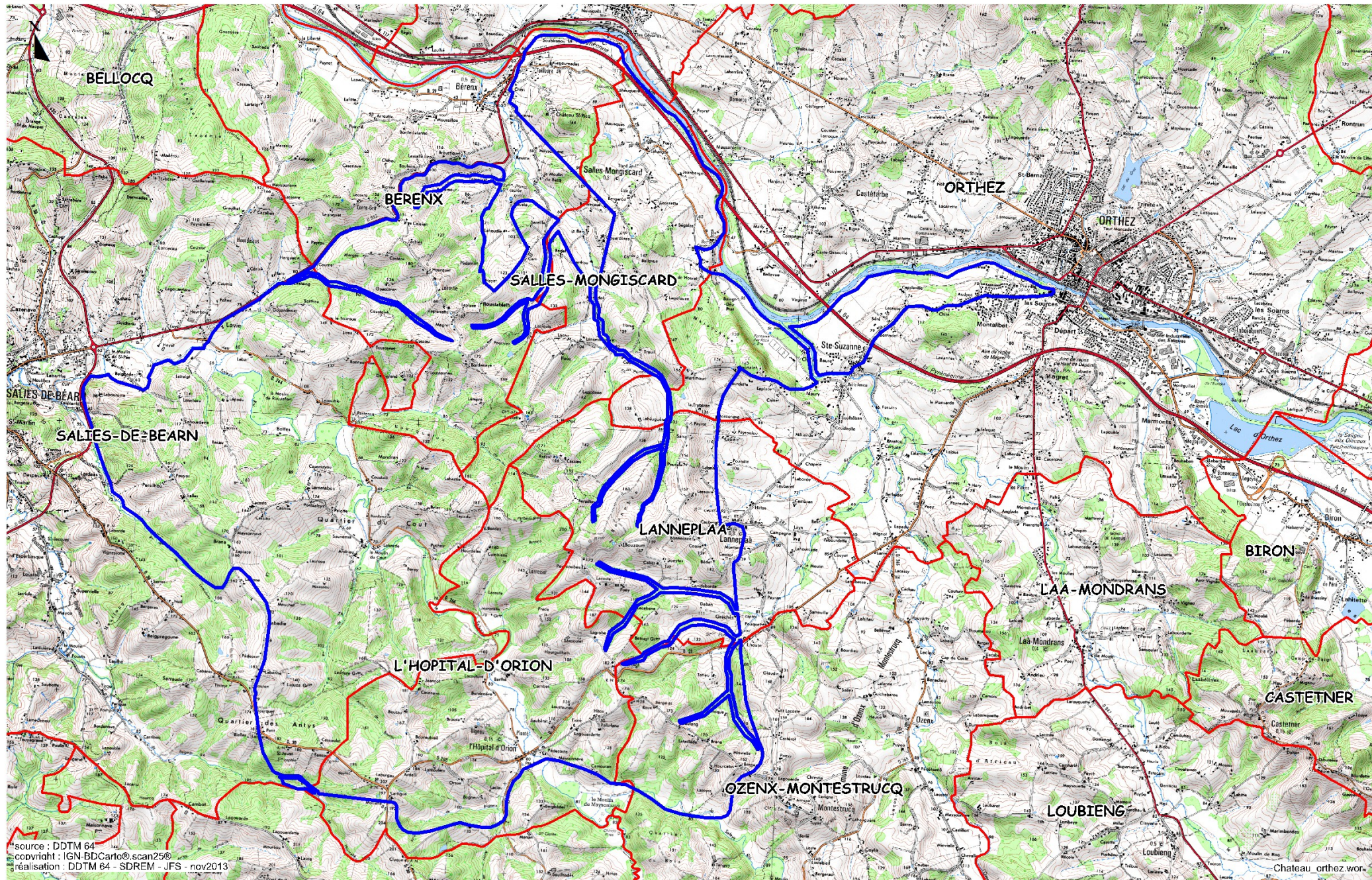
Complexité d'identifier une gouvernance

Collectivité territoriale.

=> lancement du docob sous MOA Etat.



Situation du site Natura 2000 château d'Orthez et bords du gave - FR7200784



source : DDTM 64
copyright : IGN, BD Cartho © scan250
réalisation : DDTM 64 - SDREM - JFS - nov2013

Château d'Orthez et bords du Gave

Les espèces qui ont justifié la désignation du site

Espèces d'Intérêt communautaire

1321 - Murin à oreilles échanquées

1305 - Rhinolophe euryale

1304 - Grand rhinolophe

Responsabilité du site

C

C

C



+ autres espèces d'Intérêt communautaire, non identifiées au FSD en 2003



Les notions

Habitat / Espèce d'intérêt communautaire : HIC / EIC

En danger, vulnérables, rares ou endémiques

=> **3 annexes DHFF : II** (ZPS/ZSC) **IV** (protection stricte)

V (mesures gestion pour exploitation /prélèvement)

Intérêt communautaire prioritaire : HIC* / EIC*

En danger, pour lesquels l'Europe porte une responsabilité particulière.

=> **Notion pour DHFF**

Espèce d'intérêt patrimonial :

Toutes les espèces à statut, relevant de réglementations spécifiques.

=> **Statut national, régional, local...**

Les notions

Habitat naturel : le site d'Orthez n'est pas concerné.

Espèces : Faune + Flore. Pour Orthez : uniquement chiroptères.

Habitat d'espèce :

Ensemble des milieux nécessaires à l'espèce pour réaliser tout son cycle de vie : reproduction, nourriture, repos.

DOCOB : document d'objectifs = plan de gestion du site.

La gestion du site : portage, DOCOB, outils

La loi sur le Développement des Territoires ruraux (loi DTR) - 2005

Rôle de premier plan, pour les collectivités, dans la gestion des sites Natura 2000 : **élaboration du Docob + présidence du Copil**

Approche spécifique à la France

=> Mettre les élus au cœur de la démarche et favoriser son appropriation

=> Faire de la protection de la biodiversité un enjeu de gouvernance locale et de valorisation des territoires

Le Comité de pilotage

=> Organe privilégié de la **concertation**.

- Mis en place par le Préfet (arrêté préfectoral)
- Regroupe un « collège » d'élus, des représentants de l'État, des propriétaires, agriculteurs, forestiers, usagers, associations, experts...
- Moteur de l'élaboration et de la mise en œuvre du Docob, du suivi de la vie du site
- Assemblée délibérante, indépendante et décentralisée
- Il peut élaborer des règles propres de fonctionnement

Arrêté Préfectoral du 24 octobre 2013

La structure porteuse

La structure « porteuse »

- C'est l'opérateur qui est chargé par le COFIL d'élaborer le DOCOB, puis d'assurer l'animation du site.
- Loi DTR : priorité aux collectivités territoriales
- Responsabilité de l'Etat : à défaut, l'état est structure porteuse.

Pour le site du « château d'Orthez et bords du Gave »

l'Etat assure le portage de l'élaboration du Docob :

- objectif de respecter les échéances européennes,
- calendrier complexe (élections + FEADER)

Mais à l'issue du DOCOB : réflexion à mener sur le portage de l'animation et de la mise en gestion du site.

Les opérateurs

L'opérateur technique

Personne / organisme(s) recrutés pour réaliser les études nécessaires à l'élaboration du DOCOB, sa rédaction, son animation.

Inventaires écologiques : organismes spécialisés, scientifiques

Diagnostic socio-économique, rédaction, concertation, animation : organisme / personne spécialisée, ou chargé de mission.

Pour le site du « château d'Orthez et bords du Gave »

Prestataire retenu (marché public notifié le 26 juin 2013) :

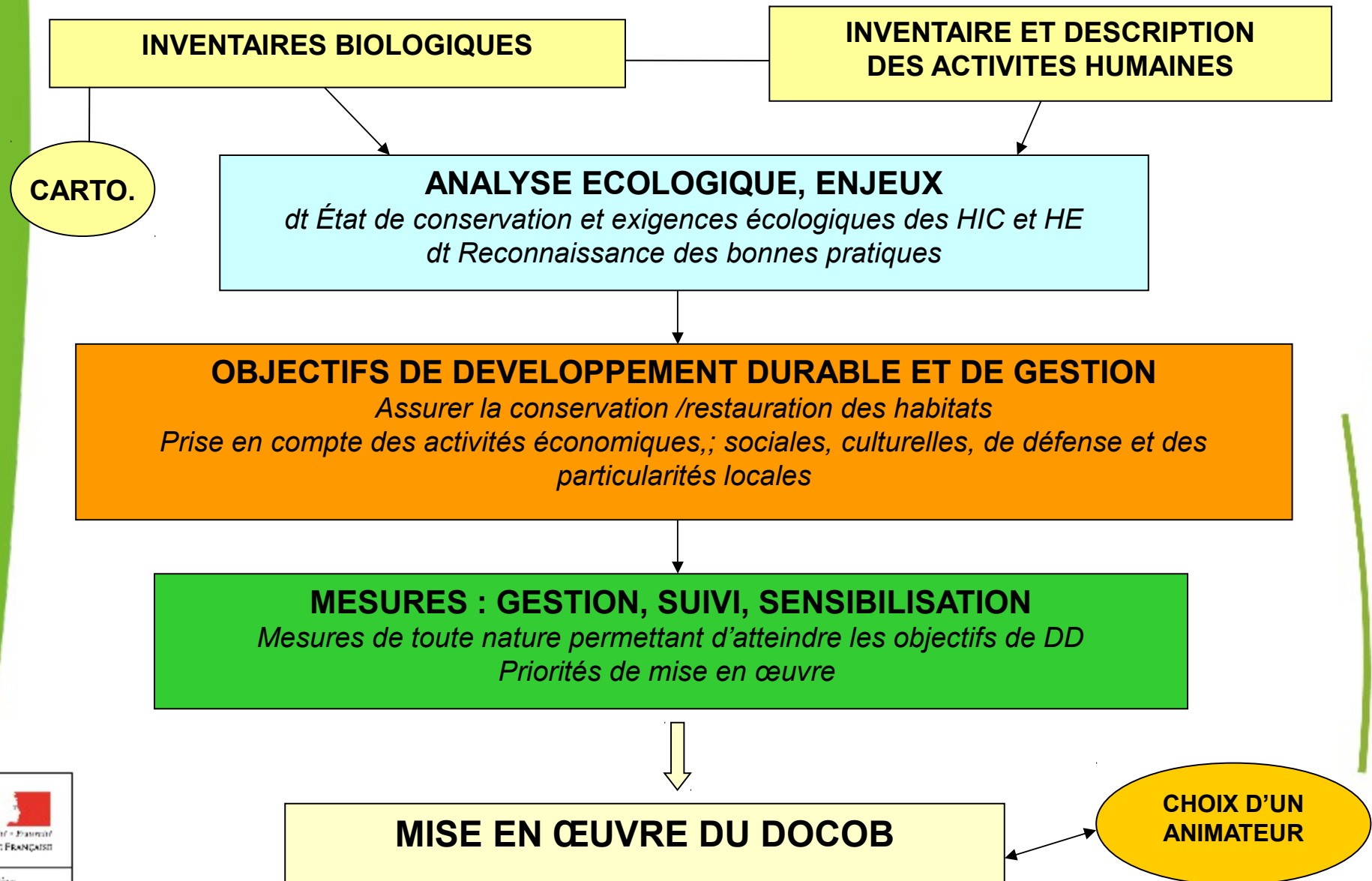
- BIOTOPE + sous traitance LPO / GCA.

Le document d'objectifs ou **DOCOB**

- Il définit, pour chaque site, les modalités de gestion pour maintenir les habitats et les espèces dans un bon état de conservation, en partenariat avec les acteurs locaux
- Il contribue à la mise en cohérence des politiques publiques ayant une incidence directe ou indirecte sur le site

=> Le DOCOB constitue donc un document de référence pour l'inventaire patrimonial et un document d'orientation pour les acteurs ayant compétence sur le site

Le document d'objectifs



Les diagnostics

1. **Inventaire et cartographie des habitats naturels et habitats d'espèces** qui justifient la désignation du site
2. **Description des activités humaines** sur le site et de leurs interactions avec les habitats et espèces
3. **Description de l'existant** : mesures / actions de protection, de gestion, autre patrimoine...
4. **Description de l'état de conservation**, exigences écologiques des habitats naturels et espèces,

Permettent de hiérarchiser les enjeux écologiques et de définir les enjeux de gestion

Objectifs de gestion et actions

Objectifs de développement durable du site permettant d'assurer la conservation / la restauration des habitats naturels et d'espèces qui justifient la désignation du site, en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles qui s'y exercent ainsi que des particularités locales.

=> Propositions de mesures de toute nature

=> Priorisation des mesures

=> Modalités de mise en œuvre et de suivi (cahier des charges)

Les outils : mise en oeuvre du DOCOB

- **des outils contractuels : Contrats N2000**

- Travaux de restauration de zones humides
- Débroussaillage
- Restauration de ripisylves

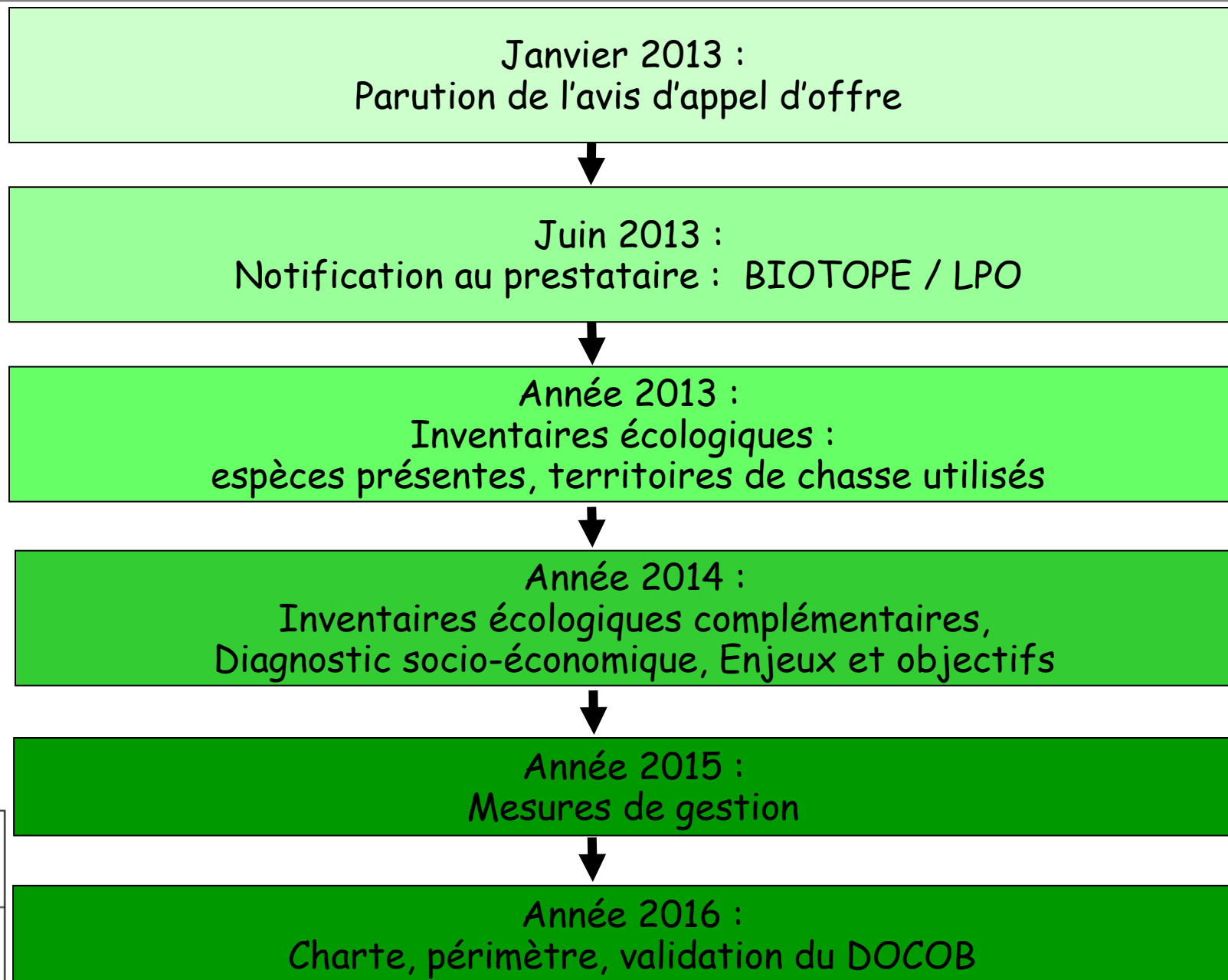
En milieu agricole : mesures agri-environnementales territorialisées (**MAEt**) contractualisées via le dossier PAC annuel.

Les contrats sont conclus directement entre l'Etat et les ayants-droit, qui sont indemnisés pour les travaux réalisés.

- **la Charte** : guide des bonnes pratiques, sans investissements nécessaires. Donne droit à des exonérations fiscales

- **Les outils non contractuels** : communication, information...

Le calendrier de l'élaboration du docob :



Merci de votre attention

